

Présence internationale

Bulletin numéro 97
Hiver 2015
SPECIAL HONDURAS

SOMMAIRE

Edito	p.2
PBI Honduras en chiffres	p.3
Le dernier né des projets terrain	p.4
A propos de PBI	p.5
Donald Hernandez en France	p.6-7
Liberté d'expression: à quel prix?	p.8-9
Bajo Aguan: lutte pour la terre	p. 10
Entretien avec G.Tejjido, coordinatrice du projet Honduras	p.11
Entretien avec N.Garcia et I.Esquerdo du Secours Catholique	p.12
Militarisation de la sécurité	p.13
Manon et Sylvain, deux volontaires français au Honduras	p. 14-15
Actualités de PBI France	p.16



Une volontaire de PBI Honduras observe une manifestation du Mouvement indigène de La Paz (MILPAH) contre des projets de mines et de barrages hydroélectriques. (novembre 2014)

PBI section française

21 ter, rue Voltaire
75011 Paris
Tél. : 01 43 73 49 60
Email : pbi.france@free.fr
www.pbi-france.org

« Je pense que tout le succès de PBI provient de la qualité humaine et du professionnalisme de ses volontaires qui acceptent de venir dans des pays comme le nôtre, pour vivre des situations difficiles et parfois à risque, et servir de bouclier de protection aux plus vulnérables d'entre nous. »

Donald Hernandez Palma
Avocat du CEHPRODEC
Accompagné par PBI depuis mai 2014
En tournée en France en décembre 2014



Peace Brigades International est une organisation non gouvernementale internationale officiellement reconnue par le département de l'information de l'ONU. PBI est une organisation indépendante de tout intérêt économique, tendance politique ou croyance religieuse. À la demande expresse d'associations locales menacées, PBI organise une présence internationale protectrice dans les zones de conflit afin de sauvegarder l'espace politique nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'une résolution non-violente des conflits.

Connaissez-vous le Honduras ? C'est un pays d'Amérique Centrale peu connu en France. Cette république parlementaire, bien que vivant « en paix », subit un climat de violence et d'insécurité parmi les plus élevés au monde. Des défenseurs de droits de l'Homme, des leaders communautaires qui défendent leurs terres, sont victimes de harcèlement et de poursuites judiciaires. Des journalistes sont assassinés. La visite de l'avocat de CEHPRODEC (Centre hondurien pour la promotion du développement communautaire) Donald Hernández Palma à Paris en décembre dernier, a réuni le Secours Catholique – Caritas France et PBI France, institutions françaises partenaires, mobilisées auprès d'organisations de la société civile hondurienne.

Les différentes interventions de Donald lors de sa tournée à Paris nous ont confirmé qu'aujourd'hui la situation de conflit dans la région trouve ses sources en grande partie dans des problématiques liées à l'exploitation de ressources naturelles et minières, l'accaparement des terres et la défense de l'environnement.

Si les industries extractives dont l'activité minière disent pourvoir des emplois et favoriser un certain développement économique au niveau local, nos partenaires de la société civile et de l'Eglise latino-américaine nuancent ce constat. Ils soulignent que les industries extractives et la financiarisation de l'environnement dans le continent latino-américain s'est caractérisée jusqu'à aujourd'hui par une irresponsabilité dans le domaine des impacts socio-environnementaux et une augmentation des conflits sociaux. Cela légitime à juste titre l'opposition et la résistance des populations. Cette situation complexe génère une grande tension sociale et la criminalisation de ceux qui s'y opposent pacifiquement.

Pour le Secours Catholique – Caritas France, engagé sur le Continent latino-américain depuis les années 60 et témoin via ses partenariats de bon nombre de luttes pour davantage de justice et équité, il est urgent et prioritaire de repenser des alternatives et des solutions justes, acceptables pour les populations des communautés concernées par l'activité extractive et consenties par elles. Prendre en compte la participation et la décision des communautés est un vaste programme à mettre en œuvre. Hier, plus centrés sur la défense de droits dans des contextes de conflit internes (Pérou, Colombie, Guatemala, El Salvador, Mexique) nos partenaires aujourd'hui sont davantage tournés vers la défense des droits des populations civiles dans des conflits liés à l'exploitation irraisonnée de ressources naturelles, l'accaparement des terres et entraînant une dégradation des conditions de vie et de l'environnement. La défense des défenseurs est également une priorité car c'est par leur engagement et militantisme que les communautés peuvent accéder à une information accessible de leurs droits pour assurer une vigilance et contrôles citoyens.

Par le biais de projets de défense des droits et la recherche de modèles alternatifs de développement durable, le Secours Catholique poursuivra son soutien aux plus démunis au Honduras et dans le continent latino-américain. Le respect de l'Homme et de la « *Madre Tierra* » restent au cœur de notre mission.

Véronique Fayet

Présidente

Secours Catholique - Caritas France



PBI-France remercie les bailleurs qui lui permettent de financer les projets de terrain et ses activités en France.

Le projet PBI Honduras en chiffres

3 objectifs :

- l'appui d'initiatives honduriennes qui promeuvent le respect des droits humains et du droit international humanitaire ;
- l'appui d'initiatives de résolution non-violente des conflits ;
- la promotion et la recherche d'une justice sociale.

Activités en 2014 autour de 4 grands axes de travail:

- accompagnements physiques de défenseurs des droits de l'Homme ;
- rencontres avec les autorités locales, régionales, nationales et internationales pour développer le travail de relations publiques ;
- publications et tournées internationales pour informer et sensibiliser sur la situation des droits humains au Honduras; et
- ateliers de sécurité pour les organisations locales.



Equipe de PBI Honduras :
Siège : Tegucigalpa (capitale)
Organisations accompagnées : 2
Volontaires : 6 en 2015

Quelques dates

- 28 juin 2009 : coup d'Etat contre le président Manuel Zelaya
- 2010 : demande d'accompagnement de la part de la Plateforme des droits humains du Honduras
- Mai 2011 : PBI effectue une première mission exploratoire
- Octobre 2011 : PBI publie un premier rapport
- Septembre 2012 : seconde mission exploratoire de PBI
- Janvier 2013 : PBI publie un deuxième rapport
- 24 novembre 2013 : élections législatives et présidentielles
- Octobre 2013 : Installation officielle de PBI au Honduras
- Janvier 2014 : Rapport public sur la défense des droits humains dans le contexte électoral
- Mai 2014 : début des accompagnements de Dina Meza et du CEHPRODEC
- 8 mai 2015 : Examen périodique universel (EPU) du Honduras devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies

PBI Honduras, le dernier né des projets de terrain

Suite à deux missions exploratoires en 2011 et 2012, PBI a ouvert un nouveau projet en Amérique centrale. Une équipe de volontaires est ainsi présente au Honduras depuis octobre 2013, ce qui en fait le dernier né des projets de PBI.

Depuis le coup d'Etat qui a eu lieu au Honduras le 28 juin 2009, PBI a constaté avec préoccupation la grave détérioration de la situation des droits humains qui affecte les organisations et communautés locales dans le pays. Sollicitée en 2010 par la Plateforme des droits de l'Homme au Honduras, coalition de plusieurs organisations sociales honduriennes formée après le coup d'Etat, une commission d'observation de PBI s'est rendue au Honduras en mai 2011 puis de septembre à octobre 2012 pour effectuer des visites *in situ* afin d'analyser la situation des droits de l'Homme dans le pays et d'évaluer la possibilité d'ouvrir un projet d'accompagnement international. Au cours de ces visites de terrain, la mission de PBI a rencontré des journalistes, des juges, de nombreuses organisations de droits de l'Homme, des mouvements indigènes et paysans, des organisations de femmes et des syndicats. Toutes les personnes consultées ont exprimé les graves dangers et menaces auxquels elles étaient confrontées, et ont confirmé que l'ouverture d'un projet de PBI et la présence de volontaires internationaux sur le terrain auraient un impact significatif sur l'exercice de leur travail de défense des droits de l'Homme. Après un travail exhaustif d'analyse, c'est en octobre 2013 que s'est installée la première équipe de terrain afin d'ouvrir un projet de PBI au Honduras. D'abord composée de deux, puis quatre volontaires, l'équipe se compose aujourd'hui de cinq volontaires de terrain basés à Tegucigalpa, la capitale.

PBI Honduras a pour objectif d'améliorer la situation des droits de l'Homme et le développement de processus participatifs dans le pays. La présence internationale cherche à assurer un espace de travail et une protection aux défenseurs et organisations de droits de l'Homme victimes de répression du fait de leur travail et de leurs luttes. A ses débuts, l'équipe de terrain a participé à une soixantaine de réunions avec les organisations de la société civile hondurienne, dans la capitale et 8 des 18 départements du pays (Francisco Morazán, La Paz, Intibucá, Santa Bárbara, Cortés, Yoro, Atlántida et Colón). Elle a également rencontré de nombreuses autorités nationales (Ministère national des droits de l'Homme, Ministère public, Procureur de la République, forces armées, direction de la Police nationale, etc.) et internationales du pays (corps diplomatique, agences de coopération, Nations unies) afin de présenter le travail de PBI et d'affiner sa connaissance du pays et de la conjoncture.

L'ouverture du projet ne s'est pas faite sans difficultés, mais très rapidement, l'équipe de volontaires a commencé à accompagner plusieurs défenseurs et organisations sociales. A ce jour, PBI Honduras accompagne le Centre hondurien pour la promotion du développement communautaire (CEHPRODEC) spécialisé sur les thématiques de droit à la terre et à l'alimentation. PBI Honduras accompagne également la journaliste indépendante Dina Meza au cours de ses activités journalistiques et d'investigation. Dina travaille principalement sur les thèmes de liberté d'expression et droits de l'Homme ; elle est actuellement présidente du Centre PEN Honduras, une organisation internationale caritative réunissant écrivains, artistes et journalistes du monde entier pour promouvoir la littérature et la liberté d'expression.

A l'aube de sa seconde année d'existence sur le terrain, le projet PBI Honduras est en pleine phase de consolidation du travail d'accompagnement, et est très prometteur.

*Manon Muti
Volontaire de terrain*

Les volontaires dans le jardin de la maison de PBI à Tegucigalpa.



A propos des Brigades de Paix Internationales

L'avocat et défenseur des droits de l'Homme hondurien Donald Hernandez Palma était en tournée en France en décembre 2014. Il nous offre ici un témoignage intéressant sur le rôle de l'accompagnement offert par PBI sur le terrain.

Je m'appelle Donald Hernández Palma, je suis avocat au Centre hondurien pour la promotion du développement communautaire (CEHPRODEC), un organisme qui veille à ce que les droits économiques et sociaux soient appliqués au Honduras, qui travaille plus particulièrement sur la question des projets d'extraction.

Depuis 2014 nous sommes accompagnés par PBI Honduras. En fait le principe de l'accompagnement proposé par PBI était nouveau pour nous, c'est pourquoi, au premier abord, j'ai pensé que cela n'aurait pas tant d'effet.

Après plus d'un an à partager avec les ami-e-s de PBI et à découvrir en détail le travail qu'ils réalisent grâce à leur mandat, nous nous réjouissons de tout le soutien et de la protection dont nous bénéficions en tant qu'organisme et dont bénéficient indirectement les défenseurs des droits humains dans les communautés.

Il est important de souligner que la pratique de PBI consistant à prévenir les autorités centrales et les autorités locales de son arrivée dans les communautés a eu des conséquences sur les services de police et les institutions gouvernementales. En effet, ceux-là mêmes qui nous harcèlent dans la plupart des actions que nous menons pour la protection des défenseurs des droits humains au Honduras, s'abstiennent désormais de nous intimider ou criminaliser.

Par ailleurs, en tant qu'ONG cela représente un grand intérêt pour nous qu'un organisme bénéficiant d'une telle crédibilité au niveau international puisse témoigner de toutes ces choses que nous dénonçons. En effet, grâce à son accompagnement constant, PBI connaît en détail les situations que nous devons affronter et les menaces auxquelles nous nous exposons au quotidien.

Je pense que tout le succès de PBI provient de la qualité humaine et du professionnalisme des volontaires qui doivent certainement passer un processus de sélection très rigoureux pour venir dans des pays comme le nôtre, pour vivre des situations difficiles et parfois à risque, et servir de bouclier de protection aux plus vulnérables d'entre nous.



Donald Hernandez et la coordinatrice de PBI, Manon Cabaup, devant la Tour Eiffel à Paris.

Les alertes et les actions urgentes que les volontaires écrivent pour dénoncer la persécution et les abus commis contre les défenseurs des droits humains sont une des actions pour lesquelles nous sommes les plus reconnaissants, dans la mesure où elles permettent de nous donner la voix dont nous ne disposons pas dans notre pays. De fait, aujourd'hui nous avons à faire à un gouvernement qui s'intéresse seulement à ce qui peut avoir du poids sur la scène internationale dans l'exercice de son mandat.

Non moins importante pour CEHPRODEC est l'opportunité que nous a donnée PBI de réaliser des tournées internationales avec un agenda soigneusement élaboré, ce qui nous a permis de faire prendre conscience au niveau international de la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons. Cela a également été l'occasion de nous entretenir avec des fonctionnaires d'Etat européens, des médias, de participer à des rencontres publiques, entre autres choses, et donc de faire prendre conscience de notre réalité et de nos préoccupations au niveau international.

Au CEHPRODEC nous pensons qu'une des meilleurs actions de notre organisation en 2014 a été d'établir une relation avec PBI et nous les remercions pour leur soutien permanent. »

*Donald Hernandez Palma
Traduction: Agathe Décarsin*

Défendre les droits humains face à l'industrie extractive: Donald Hernandez en France

Le défenseur des droits de l'Homme Donald Hernandez Palma, avocat du Centre hondurien pour la promotion du développement communautaire (CEHPRODEC) - la première organisation accompagnée par PBI au Honduras, se trouvait à Paris du 9 au 13 décembre 2014. Il a pu rencontrer divers partenaires, institutionnels et associatifs, sur la thématique de la défense des droits humains face à l'industrie extractive.

Un avocat au service des communautés rurales

Donald Hernandez est avocat et défenseur des droits de l'Homme. Spécialisé sur des thématiques environnementales, il est membre du réseau des avocats latino-américains défendant les victimes des sociétés transnationales d'extraction minière. Donald travaille pour le CEHPRODEC, depuis 2010, en tant que coordinateur du département Droits de l'Homme et Environnement. Facilitateur de la Coalition nationale des organisations et réseaux environnementaux (CONROA), qui regroupe plus de 40 organisations environnementales dans tout le pays, il représente aussi le CEHPRODEC au sein de l'assemblée de l'Observatoire des conflits miniers d'Amérique latine (OCMAL). Au sein du CEHPRODEC, Donald assure la représentation légale des personnes affectées par l'industrie minière dans la vallée de Siria. Il développe un travail avec les communautés indigènes Lenca dans le département de La Paz, dans le centre du pays, et Pech dans le département Olancho, à l'Est du Honduras. Il offre des services juridiques en matière pénale, civile et administrative aux leaders des organisations, membres de la CONROA qui, en raison de leur rôle dans la défense des droits humains et du territoire, se voient criminalisés par la police et poursuivis en justice, menacés par différents acteurs, et parfois même assassinés.

L'industrie extractive: un fléau pour les droits humains

Donald Hernandez dresse un panorama inquiétant de la situation des communautés rurales au Honduras, dont les droits civils et politiques (droit à la vie, sécurité), mais surtout économiques, sociaux et culturels (alimentation, territoire, logement) sont menacés par l'implantation d'entreprises transnationales d'exploitation des ressources naturelles dans le pays. Ces ressources naturelles (eau, or et autres minerais, terres fertiles) sont bien souvent situées sur les terres des groupes indigènes.

Les dégâts environnementaux, notamment la pollution de l'eau et des terres due à l'utilisation incontrôlée de cyanure et de mercure pour l'extraction des minerais, ont un impact direct et durable sur la population locale.

CEHPRODEC: défense de la terre, du territoire et du droit à l'alimentation.

Fondé il y a plus de 20 ans, le CEHPRODEC défend le droit à la terre, au territoire et à l'alimentation. Depuis sa création, l'organisation a développé une grande variété de projets de formation, de soutien juridique et organisationnel, dans l'objectif que les populations qui voient leur droit à l'alimentation bafoué soient les véritables protagonistes dans l'identification de la problématique et la recherche de solutions. Dans le domaine de la défense juridique des personnes criminalisées, le CEHPRODEC prend en charge des cas de personnes indigènes qui font face à des procès en raison de leur travail de défense de la terre et du territoire.

Aujourd'hui, le CEHPRODEC est présent dans 10 des 18 départements du Honduras, mais la grande partie de son travail se centre sur La Paz, au sud-ouest du pays.

Dans la vallée de Siria, de nombreuses personnes ont été contaminées par des eaux polluées par les activités de l'entreprise canadienne *Minerales Entre Mares*, et souffrent aujourd'hui d'atroces maux qui peinent à être reconnus comme conséquence directe des activités de la multinationale. Ainsi, nombreuses sont les personnes affectées par des brûlures extrêmes de la peau. Face à cela, l'Etat et l'entreprise mise en cause répondent que ces brûlures sont le fait du soleil, du manque d'hygiène des personnes concernées, ou du mercure qui serait présent dans leurs ustensiles de cuisine. "*A cause de ces entreprises, 19 des 21 rivières du Honduras sont aujourd'hui asséchées*", avance Donald Hernandez.

Le pays compte aujourd'hui 250 concessions minières, représentant près de 10% du territoire national. Plus de 800 autres demandes sont en cours d'instruction. Pour Donald Hernandez, "*ce sont autant de conflits potentiels*". Pourtant, le pays a adopté en 2013 un Loi sur les Mines, que Donald qualifie de léonine, et qui se préoccupe au fond de la sécurité juridique des investissements miniers bien plus que de la sécurité humaine des communautés qui vivent sur ces terres. Cette loi prévoit une consultation contraignante des populations indigènes avant tout projet d'extraction minière à même de les affecter, fait positif au premier abord et conforme à la "consultation libre, préalable et informée" prônée par la Convention n°169 de l'Organisation internationale du travail, ratifiée par le Honduras en 1995. Toutefois, dans la pratique, cette consultation n'intervient qu'au dernier moment, juste avant la phase d'exploitation, près d'un an et demi après que l'entreprise s'est installée sur les terres des in-



Donald Hernandez en compagnie d'Anne Souléliac et Agnès Sécretan du Barreau de Paris

digènes, a déjà commencé la phase d'exploration et obtenu une licence environnementale de la part des autorités. A ce stade, si les indigènes refusent le projet minier, l'entreprise transnationale peut se retourner contre l'Etat en justice, demandant des millions de dollars en réparation pour le manque à gagner, comme ce fut le cas pour l'entreprise canadienne Pacific Rink au Salvador voisin. Bien souvent d'ailleurs, les autorités ne laissent pas l'opportunité aux communautés indigènes d'exprimer leur désaccord avec les projets miniers. Lorsqu'elles ont lieu, ces consultations se font en présence de forces de l'ordre armées et menaçantes, les leaders indigènes ont été menacés ou harcelés judiciairement sous couvert de fausses accusations, et des personnes étrangères à la communauté sont parfois payées pour venir voter en faveur du projet. Ainsi, le 6 octobre 2014, la consultation autour du projet hydroélectrique sur le fleuve Chinacla à Santa Elena de La Paz s'est déroulée en présence d'une trentaine de militaires armés, et 6 camions remplis de salvadoriens -étrangers à la communauté- ont été acheminés afin de voter en faveur de l'exploitation. Lorsque les leaders indigènes ont voulu prendre la parole pour dénoncer ces faits, la police leur a retiré le microphone. Le CEHPRODEC, l'organisation de Donald, accompagne cette communauté dans ses réclamations contre ce processus de consultation biaisé.

En tant que défenseur des droits de l'Homme, Donald Hernandez s'expose tous les jours à de multiples dangers afin de revendiquer les droits à la terre, à l'autodétermination et à la consultation pour les populations autochtones de son pays. Preuve du danger permanent qui pèse sur les défenseurs du droit à la terre au Honduras, le 5 janvier 2015, un collègue de Donald, Juan Francisco Martinez, membre du Mouvement indigène indépendant Lenca de La Paz (MILPAH), a été retrou-

vé assassiné dans la communauté de Santa Elena. Il était un fervent défenseur de l'agroécologie et des droits de la Terre Mère, et luttait depuis des années contre le développement des Zones économiques spéciales. En juillet 2014, il avait souffert de l'assassinat de son fils, lui aussi défenseur des droits à la terre face à l'industrie extractive.

Une grande tournée européenne de plaidoyer

Invité en Europe à l'occasion du Forum des Nations unies sur les Entreprises et les droits de l'Homme (du 1er au 3 décembre à Genève), Donald Hernandez a effectué une tournée de plaidoyer dans plusieurs pays (Royaume-Uni, Pays-Bas, Suisse, Italie, Irlande, Norvège et France), à l'initiative des groupes nationaux de PBI. En France, Donald Hernandez a pu partager ses préoccupations avec la direction Amérique centrale du Ministère des Affaires étrangères. Il s'est entretenu avec nos partenaires du Barreau de Paris, qui se sont montrés très touchés par les conditions d'exercice de la profession d'avocat au Honduras. Donald a rencontré diverses ONGs françaises travaillant à la défense des droits humains ou sur la thématique de l'industrie extractive, telles que France Amérique Latine, Sherpa, le Secours Catholique-Caritas France ou encore France Libertés-Fondation Danielle Mitterrand. Il s'est entretenu avec des journalistes de RFI et du *Figaro*. Finalement, une conférence publique a été organisée au Secours Catholique, en présence de sa présidente, Madame Véronique Fayet, sur la thématique "Défendre les droits humains face à l'industrie extractive au Honduras".

A l'issue de ces trois semaines en Europe, Donald Hernandez est rentré au Honduras, reconnaissant pour la solidarité rencontrée, et heureux de constater qu'ici aussi, dans nos pays occidentaux sièges de ces entreprises transnationales qui exploitent les terres honduriennes, les consciences commencent à s'éveiller et la lutte pour le respect des droits humains par les entreprises à s'engager. "*Ce téléphone portable que nous jetons tous les mois est plein de ces minerais, il porte en lui le sang de nos communautés indigènes. Sans le savoir, on peut faire pression pour encore plus d'extraction minière, sans connaître les conséquences locales de nos actes et de notre consommation. Il faut que cela change.*", aime à rappeler Donald lors de chacune de ses interventions. De retour au Honduras, son combat quotidien continue. En son nom, et en celui des multiples victimes qu'il représente, le nôtre ne doit pas cesser.

Manon Cabaup

La liberté d'expression au Honduras: à quel prix?

Au Honduras, l'année 2014 s'est achevée dans un climat d'escalade de la violence commise à l'encontre des journalistes et des défenseurs des droits humains. Retour sur le respect de la liberté d'expression dans ce pays d'Amérique centrale, à travers le parcours de la journaliste Dina Meza.

La nette augmentation de la violence visant les journalistes et autres professionnels de la communication est, depuis quelques années, au cœur des préoccupations de la communauté internationale. La violence, problème symptomatique de la société hondurienne -qui enregistrait en 2012 un taux d'homicides de 90,4 pour 100 000 habitants selon les données du Bureau des Nations unies contre la drogue et le crime, s'est particulièrement aggravée à l'encontre des journalistes depuis le coup d'État de 2009. Ces derniers sont continuellement la cible de menaces de mort, d'agressions et de nombreux actes de harcèlement. Dans ce climat d'insécurité, la liberté d'expression est la principale victime. Classé 129^{ème}, sur 180 pays, au dernier classement mondial de la liberté de la presse, publié en 2014 par Reporters sans frontières (RSF), le Honduras a ainsi perdu deux places par rapport à l'année antérieure.

Certains journalistes sont particulièrement exposés aux menaces et aux agressions. Les droits humains font, en effet, partie de ces sujets qui entraînent presque automatiquement des représailles à l'encontre de ceux qui s'y intéressent. Le rapport de 2013 de l'organisation PEN International souligne ainsi qu'au Honduras, le fait de s'exprimer sur des questions sensibles, telles que l'environnement, l'exploitation minière, les ressources naturelles ou encore les conflits territoriaux, entraîne davantage de risques que la presse dite « traditionnelle » qui se concentre essentiellement sur des thématiques non controversées.

Pourtant, le respect de la liberté d'expression constitue un droit fondamental garanti par les articles 72 à 75 de la Constitution hondurienne de 1982 aux termes desquels *«chacun est libre d'exprimer sa pensée par quelque moyen de diffusion qu'il soit, sans risque de censure a priori»*. Néanmoins, la criminalisation des journalistes et défenseurs des droits de l'Homme est devenue monnaie courante. Dans un rapport publié en 2013, la Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH) dénonçait ainsi les violations massives, graves et systématiques des droits de l'homme au Honduras, en soulignant sa préoccupation pour la situation des défenseurs des droits humains et la liberté d'expression.

Les atteintes à la liberté d'expression au Honduras, entre violences et impunité

Selon le dernier rapport annuel Liberté d'expression, publié par C-Libre, coalition de journalistes et membres de

la société civile dont l'objectif est de promouvoir et défendre la liberté d'expression et le droit à l'information au Honduras, 191 attaques et 11 assassinats auraient été commis à l'encontre des journalistes au cours de l'année 2013. Depuis le début de l'année 2014, les cas de journalistes ayant perdu la vie pour avoir dénoncé des injustices ont rythmé les atteintes commises à l'encontre du droit à la liberté d'expression. Abattu de trois balles dans la tête dans la nuit du 28 mai 2014, l'assassinat du journaliste Hernán Cruz Barnica, présentateur de l'émission quotidienne Otro Nivel sur la radio communautaire Opoa, la voz de la Esperanza, consacrée à des discussions sur la situation des droits de l'Homme dans la région, est survenu moins de deux mois après le meurtre de Carlos Mejía Orellana, collaborateur de Radio Progreso qui s'était notamment opposé au coup d'État de 2009. En août, le présentateur de Canal 23 et coproducteur de l'émission Cuarto Poder de Radio Full FM, Nery Francisco Soto Torres, était à son tour assassiné. Peu avant, le journaliste avait abordé des questions sensibles en rapport avec la distribution de l'énergie électrique et la corruption des fonctionnaires. Depuis 2010, 42 homicides similaires de journalistes et professionnels liés aux médias ont été enregistrés par le Commissariat national aux droits de l'Homme (Conadeh).

D'autre part, la vulnérabilité de ces collectifs va bien au-delà de la seule violence physique. Les nombreux obstacles, les pressions, le harcèlement, ou encore les persécutions judiciaires dont les journalistes et défenseurs des droits de l'homme sont constamment l'objet, en sont la preuve. En juillet dernier, RSF dénonçait ainsi le harcèlement judiciaire de 36 journalistes et collaborateurs des médias. Dans le compte-rendu de sa 70^{ème} Assemblée générale, la Société interaméricaine de presse (SIP) jugeait, quant à elle, que ces nombreuses actions judiciaires mettent en évidence l'urgence de dépenaliser les délits d'injure, de calomnie et de diffamation. Ces différentes formes de violence, qu'elles soient physiques ou non, sont autant de préjudices causés au journalisme indépendant.

La persistance de ce type de violence contre les journalistes et défenseurs des droits de l'Homme soulève indirectement la question de l'efficacité des mesures de protection accordées à ces collectifs. Ces derniers demandent régulièrement aux autorités honduriennes de pouvoir bénéficier de mesures de protection. Ces demandes, bien souvent appuyées par des recommandations de la CIDH, sont pourtant ignorées par les autorités. En 2009, 2010 et de nouveau en 2011, l'organisme interaméricain des droits de l'Homme avait ainsi appelé le gouvernement hondurien à octroyer des mesures de protection aux animateurs de l'émission de la Compagnie de

Jésus, à laquelle Carlos Mejía Orellana participait, qui faisaient alors l'objet de menaces de mort. L'approbation par le Congrès national, le 4 juin dernier, du décret pour la création de la loi de protection pour les défenseurs des droits humains, les journalistes, les acteurs de la communication et les opérateurs de justice a largement été saluée par la communauté internationale, qui espère désormais que l'application de cette loi sera effective et contribuera à diminuer les niveaux de violence commise à l'encontre de ces collectifs.

De la même manière que les demandes de protection restent sans suite, rares sont les plaintes déposées suite à des menaces ou violences, et les enquêtes menées sur les homicides qui aboutissent à une condamnation. Selon le Conadeh, 91% des assassinats de journalistes restent ainsi impunis. Bien souvent, le lien avec la profession est écarté dès le début des enquêtes, et les pistes liées aux mobiles personnels ou aux crimes de droit commun sont systématiquement privilégiées. Dans une déclaration conjointe émise en avril 2014, les rapporteurs spéciaux des Nations unies pour la liberté d'opinion et d'expression et sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Frank La Rue et Margaret Sekaggya, dénonçaient l'impunité qui prévaut dans les cas de menaces, harcèlement, et violences contre les journalistes et défenseurs des droits de l'homme ainsi que l'inefficacité des recommandations onusiennes adressées au Honduras pour l'adoption de mesures concrètes en matière de protection.

Dina Meza : la liberté d'expression, à quel prix ?



Journaliste investie dans la défense des droits humains, Dina Meza anime, depuis huit ans, le programme radio Voces contra el Olvido (Voix contre l'Oubli), réalisé par le Comité des familles des détenus disparus au Honduras (COFADEH) avec pour objectifs de promouvoir les droits humains, dénoncer les violations commises contre les droits fondamentaux de la personne, sensibiliser à la sauvegarde de la mémoire historique et lutter contre le contrôle et la censure de la liberté d'expression. La journaliste travaille notamment sur la liberté d'expression et dénonce la situation dans laquelle se trouvent les journalistes, les acteurs de

l'information et les défenseurs des droits de l'Homme. Auparavant, elle s'était intéressée aux conflits agraires dans la région du Bajo Aguán et aux cas de corruption existant dans certaines entreprises privées, ce qui lui a valu de s'attirer l'hostilité de certains. En 2007, elle recevait le Prix spécial de la section britannique d'Amnesty International récompensant des journalistes menacés en raison de leur action en faveur des droits humains pour son travail d'investigation, réalisé pour le site internet Revistazo, au sujet de violations des droits humains dans plusieurs entreprises privées, malgré les manœuvres de harcèlement et d'intimidation dont elle faisait l'objet.

En raison de la gravité des menaces qui lui ont été adressées, par téléphone, par courrier électronique et même directement sur la voie publique, Dina Meza a été contrainte de quitter le pays temporairement en 2013. Les nombreuses demandes de mesures de protection que la journaliste a adressées aux autorités pour garantir sa sécurité ainsi que celle des membres de sa famille, soutenues par la CIDH, sont restées sans réponse, de même que sa demande d'informations relative à l'enquête lancée par le ministère de l'Intérieur sur sa personne.

Depuis juin dernier, la militante est, de nouveau, confrontée à des menaces de sévices et de mort ; elle est régulièrement suivie et photographiée par des inconnus. Le 7 juillet, Amnesty International publiait ainsi une alerte urgente dans laquelle l'organisation faisait part de ses préoccupations pour la sécurité de la journaliste et de sa famille et exhortait les autorités à enquêter, de manière immédiate et indépendante, sur ces actes de harcèlement. Malgré les intimidations dont elle est victime, Dina Meza ne se décourage pas dans sa lutte en faveur de la liberté d'expression et continue de dénoncer les agressions commises à l'encontre des journalistes. Son engagement a ainsi été salué par RSF, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse le 5 mai 2014, en la mettant à l'honneur dans sa liste des 100 héros de l'information, ainsi que par d'Oxfam Novib/PEN, dont elle a reçu le Prix de la liberté d'expression.

PBI aux côtés de Dina Meza depuis mai 2014

Depuis le début de son projet au Honduras, PBI a estimé que la réalité du danger qui pèse sur Dina Meza nécessitait une présence internationale à ses côtés pour garantir sa sécurité au quotidien. Sur place, l'équipe de PBI réalise un travail d'accompagnement depuis le mois de mai 2014. À l'occasion de sa tournée européenne, organisée au sein de la section hollandaise de PBI, Dina Meza a souligné l'importance du travail de terrain des équipes de PBI au Honduras dans la défense du droit à la liberté d'expression, en permettant aux journalistes et défenseurs des droits humains de poursuivre leur travail.

Anais Lallemand

Bajo Aguan: le coût de la lutte pour la terre

Pauline Sfez est une ancienne volontaire de PROAH, le Programme d'accompagnement international au Honduras, une organisation effectuant un travail similaire à celui de PBI. En juin, elle rejoindra l'équipe de PBI en Colombie. Elle nous livre ici une analyse de la situation des droits humains dans le Bajo Aguan au Honduras, une région où la défense du droit à la terre peut coûter la vie.

Dans le Nord du pays, le Bajo Aguán est une zone traditionnellement agricole, dans laquelle la réforme agraire des années 1970 permit la création de plus de 80 coopératives paysannes qui s'approprièrent les terres. La loi de Modernisation et de développement du secteur agricole, votée par le gouvernement de Rafael Callejas dans les années 1990, met fin à ce modèle, et des milliers d'hectares de terre sont vendus, souvent frauduleusement, à de grands propriétaires terriens qui installent sur tout le territoire d'immenses plantations de palmier à huile. Grande partie du territoire du Bajo Aguan se trouve actuellement entre les mains des trois plus grands propriétaires terriens honduriens : René Morales, Miguel Facusse et Reinaldo Canales; et un grave conflit oppose les paysans dépossédés de leurs terres aux entrepreneurs, soutenus par le gouvernement hondurien.



PBI accompagne les défenseurs du droit à la terre.

Face au désastre écologique que représente la plantation massive de palmiers à huile et aux conditions de travail que leur imposent les grandes entreprises agricoles, les paysans s'organisent dès l'an 2000 au sein de plusieurs mouvements paysans, et décident en 2009 d'entreprendre un processus de récupération des terres : ils occupent les terres dont ils réclament la restitution.

Dans le contexte du coup d'Etat puis de la militarisation du pays, le conflit se durcit et l'Observatoire permanent des droits de l'Homme du Bajo Aguan dénombre, dans un rapport de 2014, 215 morts violentes liées au conflit agraire, parmi lesquelles 115 concernent des paysans. Tous ces crimes restent impunis. Aux côtés des gardes de sécurité des entreprises et de la police, le gouvernement envoie un commando spécial des forces armées, l'opération Xatruch officiellement chargée de rétablir l'ordre dans la région mais

dont les membres se sont dans les faits rendus coupables de graves violations des droits de l'Homme. Les paysans ont été violemment délogés des terres occupées et les leaders paysans ainsi que les défenseurs des droits de l'Homme qui les soutiennent sont systématiquement menacés ou victimes de harcèlement judiciaire. Plus de 3000 paysans du Bajo Aguán seraient ainsi sous le coup de poursuites judiciaires pour occupation illégale de terres. En raison des violences dont ils sont victimes, 123 paysans bénéficient depuis le 8 mai 2014 de mesures de protection de la CIDH.

Grâce à la mobilisation des paysans et la médiatisation du conflit, l'entreprise Dinant de Miguel Facusse a fait l'objet de critiques de la part d'instances internationales : le Bureau du conseiller-médiateur (CAO), organisme qui reçoit les plaintes liées aux investissements effectués dans le secteur privé par la Banque Mondiale, a ainsi critiqué le prêt accordé à l'entreprise Dinant dans le Bajo Aguán. Sans suspendre ses prêts à l'entreprise, la Banque Mondiale s'est déclarée en faveur de l'adoption de mesures visant à obliger Dinant à respecter les droits de l'Homme. Face à la pression, le gouvernement hondurien a constitué en février 2014 une Commission d'enquête sur le Bajo Aguán. Cependant, les paysans et les défenseurs des droits de l'Homme redoutent que les enquêtes menées par des policiers qu'ils soupçonnent d'être complices des exactions ne servent qu'à blanchir l'image des entreprises et demandent la constitution d'une commission d'enquête internationale.

L'ouverture des enquêtes n'a par ailleurs pas mis fin au harcèlement des défenseurs des droits de l'Homme : au cours de l'année 2014, Irma Lemus, Rigoberto Duran, Marta Arnold, de l'Observatoire permanent des droits de l'Homme du Bajo Aguán ont dénoncé avoir reçu des menaces et avoir été suivis et intimidés à plusieurs reprises. Le 13 novembre 2014, Juan Angel Lopez Miranda, leader du mouvement paysan MUCA (Movimiento Unificado Campesino del Aguan) a été tué par balle par deux inconnus.

PBI Honduras s'est rendu à plusieurs reprises dans le Bajo Aguan pour rencontrer les coopératives paysannes et entretient un contact suivi avec l'Observatoire permanent des droits de l'Homme. Le niveau de violence et l'instabilité de la zone rendent difficile un véritable travail d'accompagnement mais PBI suit de manière constante l'évolution de la situation dans la région.

Pauline Sfez

Entretien avec Giovanna Teijido, coordinatrice de PBI Honduras

Bonjour Giovanna. Pourrais-tu te présenter rapidement à nos lecteurs?

Mon compagnon dit souvent que deux mots suffisent à me décrire "maman et brigadiste". En réalité, j'ai fait des études de droit à l'Université de La Corogne, en Espagne. Comme tout bon descendant d'immigrants, j'ai quitté ma ville natale à 25 ans afin de me plonger dans la culture celtique d'un pays voisin : l'Irlande. Fin 2007, après plusieurs années de travail à Dublin en tant que conseillère juridique aux migrants sans papiers, j'ai rencontré PBI. Cette même année, j'ai participé à la formation de nouveaux volontaires de PBI Guatemala. J'ai été choisie pour partir en 2008-2009. Par la suite, j'ai prolongé mon séjour au Guatemala, tout en continuant à soutenir le projet en participant aux publications. On voyait bien que c'était le coup de foudre ! Après d'autres expériences de travail en dehors de PBI, en Amérique centrale et en Europe, nos chemins se sont croisés à nouveau en 2011. À l'époque, PBI recherchait des bénévoles pour soutenir le travail exploratoire réalisé au Honduras. Je travaillais alors à Bruxelles pour l'Initiative de Copenhague pour l'Amérique Centrale et le Mexique (CIFCA). Je connaissais donc la situation « chronique » de vulnérabilité dans laquelle se trouvent les défenseurs au Honduras et j'ai donc décidé de postuler. Depuis mars 2014, je travaille en tant que salariée pour le Projet Honduras de PBI.

Quel est ton rôle en tant que coordinatrice du Projet Honduras ?

Actuellement, nous sommes deux salariés travaillant à temps partiel: la coordinatrice et un responsable financier. Le projet travaille également avec la supervision d'un Comité de coordination composé de six bénévoles. La coordination travaille depuis l'Europe où le Bureau du projet est actuellement établi. En tant que coordinatrice, je suis en charge de veiller au bon fonctionnement du projet, ce qui, dans une organisation telle que PBI (à savoir « horizontale », avec une prise de décision qui se fait par consensus et qui compte sur le soutien de 80% de bénévoles), consiste surtout à fluidifier la communication entre toutes les parties du projet (Comité, équipes et Bureau). Une de mes principales fonctions est de soutenir l'équipe sur le terrain dans son travail d'analyse, de plaider, d'élaboration de matériels publics et d'organisation d'ateliers de formation destinés aux organisations honduriennes. De plus, je dois aussi, avec le soutien du Comité et du Bureau, assurer la viabilité financière du projet ainsi que le suivi des travaux de plaider en Europe et aux États-Unis. C'est un travail qui laisse une grande place au développement de différentes compétences, et même à l'acquisition de nouvelles.

Quels sont les enjeux actuels pour les activités de plai-

doyer autour de la défense des droits de l'Homme au Honduras?

Après plus d'un an de présence continue dans le pays, les équipes de PBI continuent de constater la situation lamentable des défenseurs. Cela se reflète dans les données ainsi que dans les rapports de la CIDH, notamment depuis sa visite dans le pays en décembre dernier, suite à laquelle elle s'est dite préoccupée par le contexte d'impunité, de faiblesse institutionnelle, de corruption et de manque d'indépendance du pouvoir judiciaire, ainsi que par la situation alarmante de violence à laquelle sont confrontés les défenseurs des droits humains. La présence de la communauté internationale devient plus que jamais nécessaire pour assurer le respect des conventions internationales existantes en matière de droits humains, notamment dans la mise en place de mécanismes de protection. De même, le travail de PBI en matière de protection de l'espace de travail des défenseurs est également plus que jamais crucial pour ouvrir des espaces pour la paix.

Le projet a déjà un an. Peux-tu dresser un rapide bilan de ses réussites et défis ?

En 2014, les défis ont été sans aucun doute l'enregistrement légal et le peu d'expérience de travail au Honduras. PBI est une organisation qui consacre beaucoup d'énergie et de ressources à la construction de relations et à l'approfondissement de l'analyse de la réalité et des acteurs. Habitée à travailler sur des projets comme celui au Guatemala, avec une expérience de plus de 30 ans dans le pays, l'organisation est partie de zéro au Honduras. C'est un défi que seul le temps permettra de surmonter! Les réussites ... Avoir surmonté les divers défis qui se sont présentés à nous tout au long de cette première année a été « la réussite ». Nous sommes parvenus à nous enregistrer légalement malgré les initiatives du gouvernement pour annuler la personnalité juridique de plus de 5 000 organisations. Nous avons également réussi à construire une relation de confiance avec les organisations honduriennes, à recevoir les premières demandes de soutien, et à accepter les premières missions d'accompagnement (Dina Meza, CEHPRODEC). Nous avons initié un travail de construction d'un Réseau de soutien au Honduras qui a fait de nous une référence pour la communauté internationale basée au Honduras et dans la région en matière de protection des défenseurs des droits de l'Homme. En outre, nous continuons, à travers nos formations annuelles de bénévoles, à sensibiliser les citoyens de nombreux pays sur la situation des droits de l'Homme au Honduras. Ces citoyens, qui pour la plupart, très motivés, intègrent l'équipe de bénévoles, retourneront dans leurs pays d'origine et partageront leurs préoccupations avec les membres de la société civile et l'État.

Traduction: Anaïs Lallemand

Entretien avec Nathalie Garcia et Isabel Esquerdo du Secours Catholique

Le Secours Catholique-Caritas France soutient financièrement le projet de PBI au Honduras depuis début 2014. Nous nous sommes entretenus avec Nathalie Garcia et Isabel Esquerdo, respectivement Directrice et chargée des programmes Amérique Latine.

Quels sont les aspects qui vous ont séduites dans notre dossier?

Tout d'abord, l'action de protection des organisations de base mobilisées pour la défense des droits - plus particulièrement dans le cadre de conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles - qui se manifeste par la présence dans le pays d'une équipe de volontaires. En effet, nous savons que les voix critiques des leaders sociaux ou des journalistes font l'objet de menaces, d'intimidations et de poursuites alors que les responsables agissent en toute impunité. PBI assure cette protection en toute transparence vis-à-vis des autorités honduriennes qui leur ont accordé l'autorisation légale d'agir dans le pays. Un autre aspect est l'expertise du réseau PBI en matière de plaider sur les questions de défense des droits auprès des instances internationales comme l'ONU ou l'Organisation des Etats Américains alors que nous sommes une organisation « généraliste ». En France, PBI est un interlocuteur reconnu aussi par le Ministère des Affaires étrangères. La décision d'ouvrir un projet au Honduras coïncidait avec notre analyse sur la gravité de la situation que vit le pays ; grande violence, perte d'institutionnalité et criminalisation de la protestation sociale depuis le coup d'état du 28 juin 2009. Dans ce contexte, cette collaboration nous est apparue comme une formidable occasion de renforcer notre soutien à la société civile dans ce pays et de rendre la situation des droits de l'Homme au Honduras davantage visible en France.

Quelle place occupent les droits de l'Homme dans la coopération internationale du réseau Caritas?

Sur le continent américain, cette question est au cœur de l'action de nos partenaires et de l'engagement du Secours Catholique depuis ses débuts. Hier plus centrée sur la défense des droits dans des contextes de conflit interne (Pérou, Colombie, Guatemala, Salvador ou Mexique), aujourd'hui elle est davantage tournée vers la défense des droits dans les conflits liés à l'exploitation de ressources naturelles, la terre et la défense de l'environnement.

Pour ce qui est du travail entre PBI et Caritas Honduras sur le terrain, nous pouvons parler d'une certaine complémentarité car Caritas Honduras est investie aussi sur le plaider et participe à différentes instances locales ou plateformes de la société civile. Notre partenaire agit sur tout le territoire hondurien, surtout auprès du réseau paroissial, dans la formation politique mais aussi dans la mise en œuvre de projets de développement.

En décembre, vous avez rencontré l'avocat Donald Hernandez, lui-même ancien de Caritas. En quoi ce type de rencontre est-il important?

D'abord parce qu'il s'agit d'un témoignage direct, riche, précis ; Donald en tant qu'avocat au CEHPRODEC a pour mission d'assister et de défendre les droits des leaders menacés. Forcément, c'est bouleversant. Ensuite, ces rencontres ont contribué à enrichir notre connaissance du pays et nous ont permis de constater la diversité des positionnements au sein des organisations de la société civile (OSC) face à la question de l'exploitation des ressources naturelles. La reconnaissance publique exprimée par Donald pour Caritas Honduras nous a évidemment touchés.



Les équipes de PBI et de Caritas, avec Donald Hernandez et Véronique Fayet, Présidente de Caritas France.

Quelle est votre analyse de la situation hondurienne?

Nous sommes préoccupés par la crise politique, institutionnelle, la violence et l'impunité qui traversent le pays. Effectivement la question de l'exploitation des ressources naturelles, et plus particulièrement des industries minières, inquiète les populations. Elle provoque des dommages sans qu'en contrepartie la population puisse en tirer des bénéfices qui lui assureront un développement durable. L'exploitation est source de nombreux conflits dans le pays. Car l'Etat est faible, le manque de politiques publiques ne permet pas à l'Etat de prendre en compte les aspirations des populations concernées. La difficulté des OSC à se rassembler pour élaborer des propositions communes sur ces questions doit être surmontée, car cela s'avère plus que jamais nécessaire.

Propos recueillis par Manon Cabauç

Militarisation de la sécurité et persécution des défenseurs des droits humains

La militarisation de la sécurité publique a effectué un virage ces dernières années au Honduras. Initialement pensée comme une réponse aux problèmes de criminalité, elle se révèle aujourd'hui une arme de persécution à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme.

Cerné par le Guatemala et le Salvador, le Honduras s'est tristement rendu célèbre comme le pays le plus dangereux du monde. Avec un taux d'homicides atteignant 85,5 crimes pour 100 000 habitants, le pays a vu les débats portant sur la sécurité, et notamment la présence des gangs, envahir l'espace public.

En réponse au climat d'insécurité dans lequel s'est enfoncé le pays, les gouvernements honduriens ont successivement placé la militarisation de la sécurité au cœur de leur approche du problème. Officiellement, cette politique est un outil de lutte contre les pratiques criminelles ; officieusement, la militarisation aboutit à la persécution accrue des organisations de défense des droits de l'Homme.



PBI observe une manifestation très encadrée par l'Armée.

Tandis que la volonté exprimée au niveau régional de renforcer et institutionnaliser le poids des armées dans les affaires publiques a été particulièrement visible, d'une part au Salvador lors de la campagne de 2009 intitulée "Nouvelle aube" ("Nuevo Amanecer"), et d'autre part au Guatemala en 2012 à travers le Protocole d'action inter-institutionnel, plusieurs étapes charnières de ce processus se sont dégagées au cours des dernières années au Honduras. L'accroissement des pouvoirs délégués à l'appareil militaire sur la scène nationale, s'il n'est pas un phénomène nouveau, a néanmoins connu une intensification après le tournant qu'a marqué le coup d'Etat de 2009 plaçant Micheletti (juin

2009-janvier 2010) à la tête de l'Etat, succédé par Porfirio Lobo Sosa (janvier 2010-janvier 2014). Les politiques publiques ainsi que les budgets adoptés durant cette période en témoignent. En 2011, la création du Conseil national de défense et de sécurité, placé sous la direction du président hondurien, entraîne une centralisation accrue du pouvoir et sous-entend la disparition de contrepois nécessaires à l'exercice démocratique, une réalité soulignée par Edy Tabora, du Centre de prévention, de traitement et de réhabilitation des victimes de tortures et leurs familles (CPTRT). Cette même année est interprétée, pour application immédiate, l'article 274 de la Constitution permettant alors aux Forces armées de s'attribuer certaines des fonctions de la police lorsque l'état d'urgence est déclaré.

Ce sera le cas du 5 décembre 2011 au 27 janvier 2014. Fait notable, le budget des secrétariats de la Sécurité et de la Défense ont respectivement augmenté de 42% et 129% entre 2008 et 2014; une tendance qui ne devrait pas faiblir avec l'arrivée à la présidence de Juan Orlando Hernandez, lequel est notamment connu pour avoir créé la Troupe d'intelligence et les groupes de réponse spéciale (TIGRES), dépendant du secrétariat de la Sécurité mais formée et organisée sur le modèle des forces armées. Cette orientation a reçu un large soutien des Etats-Unis, dont l'ampleur a été constatée, avant d'être décriée par plusieurs figures politiques, en 2011. Atteignant les quelques 53,8 millions de dollars, l'aide américaine a enregistré cette année là une hausse de 71% par rapport à l'année précédente.

Pour les organisations honduriennes de défense des droits de l'Homme, la militarisation a pour but principal d'étouffer, avec les armes, les mouvements sociaux dénonçant notamment la corruption, et d'en persécuter les instigateurs. Ainsi, les forces armées, d'outil de défense de la souveraineté nationale, sont devenues un instrument de persécution devant permettre le maintien de l'ordre politique et économique corrompu.

Marion Riffault

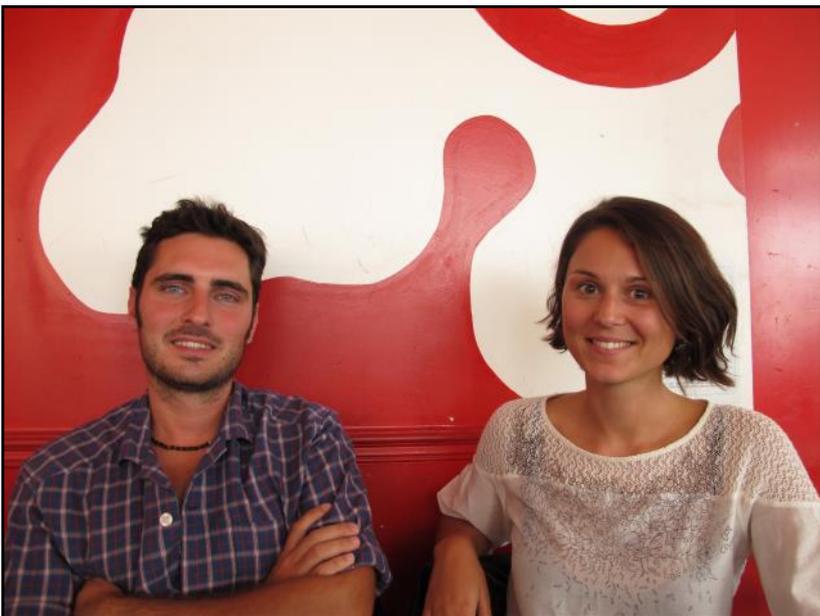
Manon et Sylvain, deux volontaires français au Honduras

Manon Muti et Sylvain Mignot sont français. Ils ont intégré PBI Honduras en septembre 2014 en tant que bénévoles de terrain. Près de 5 mois après leur départ, ils nous ont accordé un entretien, revenant sur leur parcours, leurs motivations et leurs attentes vis-à-vis de cette mission.

Bonjour, pourriez-vous vous présenter rapidement aux lecteurs de *Présence Internationale*?

Manon (M): Bonjour ! Je suis Manon, 27 ans. Je suis diplômée de Sciences Po Aix avec un Master en Coopération internationale, développement et gestion des risques dans les pays du Sud de Sciences Po Bordeaux. J'ai passé plusieurs années en Amérique Latine, au Mexique, puis en Colombie, où j'ai travaillé dans le développement rural puis dans le domaine des droits des femmes.

Sylvain (S): Et moi je suis Sylvain, j'ai 29 ans et j'ai la même formation que Manon mais à Strasbourg et Bordeaux. Je vis à présent depuis plus de trois ans en Amérique latine, de la Bolivie à la Colombie en passant par le Honduras déjà, en 2010.



Manon et Sylvain à quelques jours de leur départ au Honduras.

Comment avez-vous connu PBI? Pourquoi avoir souhaité partir sur le terrain, au Honduras?

M: J'ai connu PBI par deux ex volontaires en 2010. En Colombie, il se trouve que l'ONG pour laquelle je travaillais avait temporairement bénéficié de l'accompagnement de PBI Colombie dans un moment de fortes menaces. Je travaillais dans le domaine des droits des femmes comme « fundraiser » mais j'avais envie de connaître le terrain et les défenseurs des droits de l'homme pour qui je travaillais depuis mon bureau. Le travail de PBI me semblait passionnant, car il suppose

apporter une protection internationale aux défenseurs des droits de l'Homme sur le terrain, en tant qu'observateur international, avec une toute autre posture que la gestion de projets habituelle dans les ONG. Un projet de PBI venait d'ouvrir au Honduras un an auparavant. C'était l'opportunité de se lancer dans un double défi : accompagner des défenseurs des droits de l'Homme en danger tout en aidant à développer un projet de PBI naissant dans la région la moins connue d'Amérique Latine. Le Honduras est surtout connu pour être le pays le plus violent au monde en termes d'homicides, mais peu de gens connaissent la situation de répression dans laquelle travaillent les défenseurs des droits de l'Homme.

S: J'ai connu PBI en 2012 en intégrant le projet Colombie de PBI à Bogota en tant qu'administrateur financier et fundraiser. Le monde de la protection des droits de l'Homme étant tout neuf pour moi à ce moment-là, j'y ai découvert de nombreux éléments qui m'ont interpellé. Cela a par exemple été l'occasion de constater dans l'approche de PBI une manière très honorable de respecter les initiatives locales de règlement pacifique d'un conflit. Apporter, en tant qu'étranger, sa recette toute faite d'une solution à des conflits aussi inextricables et complexes que ceux qui touchent un pays comme la Colombie, ne me semble pas pertinent. L'idée de l'accompagnement international est de profiter au maximum de ce que nous sommes : des étrangers soutenus par notre pays afin de générer de la dissuasion face à des attaques, tout en respectant la manière de travailler et les stratégies des défenseurs des droits de l'Homme du pays en question. Le spectre est très large, touchant le cas d'un avocat colombien menacé de mort parce qu'il suit des cas d'assassinats de la part de l'armée colombienne, comme d'une journaliste hondurienne qui dénonce la répression politique dont souffre un leader paysan expulsé de ses terres par une entreprise d'agroalimentaire, ainsi qu'un militant LGTBI kényan menacé de mort du fait de son orientation sexuelle et politique. Ce sont tous ces éléments, vécus au plus près possible de la situation, qui m'ont attiré vers PBI. PBI est aussi plus que tout la manifestation d'une solidarité internationale qui traverse les frontières et les cultures. Être en quelque sorte le messenger et le témoin de cette solidarité internationale qui peut tant apporter face aux pires violations

des droits de l'Homme, est une riche expérience.

Quelles étaient vos attentes par rapport à cette nouvelle mission?

M: La protection internationale en droits de l'homme est un travail que je ne connaissais pas du tout. Je m'attendais à découvrir un monde ! Etre volontaire de terrain pour PBI est un travail très particulier qui donne accès à des régions, des communautés peu fréquentées en général par la coopération internationale, pour y accompagner des défenseurs des droits de l'Homme en danger du fait de leur travail. Je m'attendais à une mission très complète autour des trois axes de travail de PBI sur le terrain : l'accompagnement physique, informatif et politique.

S: Etant un peu plus familier de PBI, j'étais très impatient de connaître et de participer au montage d'un nouveau projet dans un pays que je connaissais déjà, le Honduras. Nous sommes arrivés 10 mois après l'arrivée des premiers volontaires et nous reprenons le flambeau afin de concrétiser et affiner nos outils de protection internationale, notre connaissance du contexte hondurien et devenir un acteur déterminant de la résolution de conflits, comme PBI l'a fait dans d'autres pays comme la Colombie, le Salvador, le Guatemala ou encore le Népal.

Après quelques mois passés sur le terrain, ont-elles été comblées?

M: Mes attentes ont été comblées, et c'est bien plus qu'un monde que j'ai découvert. J'ai appris beaucoup plus que ce que j'espérais. Mon travail est très complet. Etre volontaire de terrain pour PBI Honduras signifie toucher à tout pour pouvoir développer ce projet naissant : travail de terrain, plaidoyer auprès des autorités nationales et internationales, communication, publications, analyses de risques, réunions avec la société civile, conférences, gestion d'urgences sur le terrain, mais aussi tout le travail interne qui fait que cela fonctionne : gestion d'équipe, santé émotionnelle des volontaires, gestion des finances, logistique de la maison et j'en passe ! Travailler avec des défenseurs, signifie aussi assumer un soutien émotionnel et une solidarité qui leur est très importante. Enfin, PBI c'est apprendre la tolérance pour vivre et travailler au quotidien avec ses compagnons de travail. Plus qu'une expérience professionnelle, c'est une grande école de vie.

S: Les tâches sont très diversifiées et motivantes. PBI est un projet de travail d'équipe, horizontal et qui fonctionne au consensus. Un esprit de travail qui veut respecter l'essence de nos engagements pour la construction d'une paix solide et durable dans les différents contextes où nous travaillons. Ces premiers mois ont



Manon lors d'un accompagnement sur le terrain.

été l'occasion de mettre en pratique cet aspect dans le travail quotidien, mélangé à des réunions de haut niveau avec des ambassadeurs et des ministres, ou encore des déplacements dans des régions très reculées de ce petit pays d'Amérique centrale où l'on ne mettrait pas les pieds autrement que par l'accompagnement international, ni comme étranger, ni comme défenseur des droits de l'Homme hondurien.

Une anecdote, ou un fait marquant que vous souhaiteriez partager avec nos lecteurs?

M: Le jour où j'ai dû présenter PBI et mon travail face à un parterre de 500 paysans lors de l'assemblée d'une organisation indigène, mon cœur battait plus fort que n'importe quel examen oral que j'ai eu à passer ! Tous m'écoutaient et m'ont applaudie, puis nombreux sont ceux qui sont venus me remercier d'avoir fait le voyage de si loin pour s'intéresser à eux, pour parler de leur lutte dans mon pays. Ces moments là sont ceux qui rendent mon travail réellement tangible et qui me convainquent que je travaille pour une cause juste.

S: Le jour où j'ai appris le massacre des journalistes de Charlie Hebdo à Paris. Le travail devant nous est encore long, afin de garantir la sécurité sur le long terme d'une journaliste hondurienne, grâce à l'accompagnement international non violent de PBI. #YoSoyCharlie

Changement de coordinatrice à PBI France

Manon Cabaup qui coordonne les activités de PBI -France depuis mars dernier avec beaucoup de professionnalisme nous quitte déjà ... elle a été recrutée par les Nations unies comme volontaire pour travailler aux Comores. Nous lui souhaitons plein de découvertes enrichissantes.

Vous ferez connaissance de notre nouvelle coordinatrice, Camille Bossé, dans le prochain numéro.

Brigitte Chambolle

Deux leaders afro-colombiens de la restitution des terres en tournée en France

Du 5 au 7 février 2015, PBI France accueille à Paris deux défenseurs des droits de l'Homme colombiens, leaders de la restitution des terres dans le Curvarado, région d'Uraba, au nord-ouest de la Colombie.

En raison de leur lutte pour la restitution de leurs terres, Enrique Cabezas et Yomaira Mendoza sont tous deux l'objet de nombreuses intimidations et menaces de mort. Ils sont aujourd'hui en exil en Espagne. Leurs familles, restées en Colombie, ne sont pas à l'abri des menaces.

Lors de leur passage en France, ils sensibiliseront les autorités françaises à la thématiques de la restitution des terres, alors que les Négociations de Paix entre le gouvernement et les FARC vont bon train, faisant passer au second plan les préoccupations légitimes en matière de respect des droits humains dans le pays.

Manon Cabaup

S'impliquer avec PBI

>>> Devenir bénévole
 Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut

- avoir un peu de temps à donner ;
- être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence

>>> Nos actions

Appui aux projets
 À chaque projet de terrain correspond un "réfèrent", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle, et est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail inter-associatif.

Réseau d'alerte
 Il appartient aux sections nationales de constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

Communication

- > Communication externe
 Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participe PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.
- > Communication interne
 En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-France doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes...

>>> Devenir volontaire
 Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latino-américains;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an.

Consultez le site internet de PBI-France : www.pbi-france.org

REJOIGNEZ-NOUS / RENOUVELEZ VOTRE ADHESION

Je deviens membre de PBI-section française: Adhésion au tarif

- ◇ Normal, 30 €
- ◇ Réduit (étudiants, petits budgets) 15 €
- ◇ De soutien, 60 €

L'adhésion ne comprend pas l'abonnement au bulletin trimestriel *Présence internationale*.

Je m'abonne au bulletin trimestriel *Présence internationale* ◇ 10 € par an

Je souhaite faire un don de ◇ 30 € ◇ 60 € ◇ 100 € ◇ Autre : € (déductible des impôts)

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél : **Email :**

Vos chèques sont à adresser à l'ordre de PBI France et à envoyer au 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris